

N° de priorité

Dossier d'inscription

Toute demande d'inscription ne sera étudiée et acceptée que si le document présent est correctement rempli (en lettres capitales) et accompagné des chèques de cotisation de 40 € et de caution de 150 € par pilote.

Si vous possédez plusieurs feuilles d'inscription donnez-leur un ordre de priorité dans le carré supérieur droit de la feuille : « 1 » pour la première et ainsi de suite.

Nom de l'écurie :	
Pilote Leader :	
Nom:	
Prénom :	
N° de téléphone	À
Adresse:	
2 ^{ème} pilote :	
Nom :	
Prénom :	1
N° de téléphone	
Adresse:	
3 ^{ème} pilote :	
Nom :	
Prénom :	
N° de téléphone	
Adresse:	

- Fournir un logo (facultatif) la direction peut se charger de le créer
- Fournir les photos d'identité des pilotes (nom du pilote inscrit au dos)
- Libeller le chèque de caution à l'ordre de BGB-Organisation
- Envoyez votre dossier complet à :

BGB-Organisation 402 Bd Lèon SAUVAN 06690 Tourrette-levens

L'acceptation du dossier sera rendue le 30 juin au plus tard de l'année précédent votre inscription, par téléphone. (Les pilotes ne doivent pas avoir une licence FFSA karting). Pour mieux nous connaître : www.bgb-organisation.org